

Cette formation en **Productions Végétales et Industries Agroalimentaires** est le prolongement d'une Maîtrise de Sciences et Techniques habilitée en 1985 (Productions Végétales et Industries Alimentaires : **MST PVIA**), transformée en 2000 en **IUP Institut Universitaire Professionnalisé** (Productions Végétales et Industries Agroalimentaires, **IUP PVIA**), qui a intégré le système LMD (Licence, Master, Doctorat) en 2004.

Elle se décline actuellement sous forme d'une **Spécialité PVIA du Master EADD** (Ecosystèmes, Agrosystèmes et Environnement) et d'une année préparatoire **L3 PVIA** qui est un parcours de la licence SVT de l'UFR des Sciences. La Licence et le Master PVIA sont labellisés par le pôle de compétitivité «Industries & Agro-Ressources» (pôle IAR).

La formation PVIA est ouverte à 40 étudiants par promotion, issus d'Universités françaises ou étrangères, titulaires d'un diplôme en Biologie :

- de niveau Bac + 2 (ou d'un diplôme équivalent) pour la préparation de la Licence,
- de niveau Bac + 3 (ou d'un diplôme équivalent) pour l'entrée en Master 1,
- de niveau Bac + 4 (ou d'un diplôme équivalent) pour l'entrée en Master 2.

L'entrée s'effectue :

- sur dossier et entretien pour les non diplômés de la formation (pour le L3, M1 et M2)
- ou directement pour les diplômés du L3 PVIA pour une entrée en M1 ou pour les diplômés du M1 PVIA pour une entrée en M2.

La Commission pédagogique évalue les dossiers sur les résultats antérieurs des candidats et leurs motivations pour les Productions Végétales et/ou les Industries Agroalimentaires.

Le programme sur les trois années de la formation PVIA a été conçu pour faire acquérir aux étudiants des connaissances **théoriques et pratiques** pour l'ensemble des aspects très divers que revêt la spécialité. *Cependant, on insistera tout spécialement sur "l'adaptation des productions végétales aux industries agroalimentaires" qui constitue le thème dominant de l'enseignement de la Licence ; le Master étant orienté vers la maîtrise de la qualité et de la sécurité alimentaire ainsi que sur l'innovation dans les PV et les IAA.*

L'enseignement sur les 3 ans comporte 1600 heures réparties en UE obligatoires, fondamentales ou optionnelles (cf. détail des modules au verso), et **9 à 12 mois de stage** (2 à 3 mois de « sensibilisation à l'entreprise » en 1ère année, 3 mois de mini-projet en entreprise pour la 2ème année, et 5 à 6 mois de projet en 3ème année). Ainsi, au cours de chacune des trois années, les stages donnent l'occasion aux étudiants de mettre en pratique, en situation, les diverses connaissances acquises dans les modules et/ou de s'initier au mode de fonctionnement et de travail des entreprises. Chacun des stages donne lieu à un rapport écrit et à une soutenance orale. **Le large choix de modules optionnels permet aux étudiants de personnaliser leurs parcours.**

Les diplômés sont formés pour devenir cadres dans les secteurs agricoles, agroalimentaires et, surtout, agro-industriels. Ils pourront ainsi être conseillers dans des entreprises ou des coopératives agricoles, responsables des contrôles de qualité, de l'innovation et/ou des transformations dans les industries agroalimentaires, sélectionneurs, etc... ceci à l'échelon régional et aux niveaux national et européen.

Les enseignants sont des spécialistes de chacun des domaines abordés. Il s'agit de Professeurs, de Maîtres de Conférences et d'Attachés Temporaires d'Enseignement et de Recherche (ATER) des UFR de Sciences, de Pharmacie, et de l'IUT d'Amiens ; d'enseignants chercheurs de l'INRA (Mons, Laon, Versailles), etc... Un tiers des enseignements est dispensé par des Professionnels extérieurs à l'Université : sélectionneurs, agents techniques ou industriels... Ce sont aussi les professionnels qui accueillent les stagiaires, en France ou à l'Étranger.

Chaque étudiant est assisté par un enseignant **référént** et **tuteur de stage**. Une **commission paritaire** évalue régulièrement les enseignements. Les **stages et ou les semestres à l'étranger** sont encouragés.

Le **conseil de perfectionnement**, composé à parité de professionnels des Productions Végétales et Industries Agroalimentaires et d'universitaires, veille au bon fonctionnement de ces 3 années de formation PVIA.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à :

